

# PAX

37 - JANVIER 1959

ABBAYE  
DE LANDÉVENNEC

P A X n° 37  
10<sup>e</sup> ANNÉE — JANVIER 1959

SOMMAIRE :

Chantez au Seigneur un cantique nouveau .....	1
« A l'image du Fils de Dieu » .....	3
L'Origine du pardon de Sainte Philomène à Landévennec .....	7
Histoire du Monastère de Landévennec .....	13
En parcourant les Revues bretonnes .....	17
La vie au monastère .....	22
Bibliographie .....	26
Amis de Landévennec	

P A X CHRONIQUE TRIMESTRIELLE DE L'ABBAYE  
SAINT-GUÉNOLÉ DE LANDÉVENNÉC

lien entre nos amis et notre monastère, leur permet de s'associer à la vie de notre communauté, s'efforce de les aider à bénéficier des richesses de la doctrine monastique, de la spiritualité liturgique et du patrimoine chrétien de notre Bretagne.

ABONNEMENT

Ordinaire : 350 francs — de soutien : 800 francs  
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.  
H. GOUGAY, Abbaye Saint-Guénolé Landévennec (Finistère)  
C. C. P. 1145-34 Rennes

## « CHANTEZ AU SEIGNEUR UN CANTIQUÉ NOUVEAU »

C'EST l'inscription que l'on pouvait lire, le 7 septembre à Landévennec, sur l'une des cloches qui allaient être bénites. Depuis lors, tout au long des jours et même au cœur de la nuit, sa voix incite le moine à ce cantique nouveau que Dieu a voulu faire monter du lann de s. Guénolé où sa louange s'était tue depuis près de deux siècles.

C'est l'invitation du Psaume que l'Eglise aime à nous faire entendre dans la nuit de Noël et que, au monastère, nous chanterons chaque jour de l'octave de cette fête, aux « grâces » qui suivent le repas. Noël, n'est-ce pas le Salut de Dieu apporté à notre terre ? N'est-ce pas, dans le pardon, la lumière, la joie et la paix du Christ, le renouveau des âmes et de toute la chrétienté ? Les anges chantent dans le ciel. Nos églises résonnent de nos chants. Et des âmes et des communautés accordées au Christ qui renaît en elles, s'exhale un cantique nouveau qui va se fondre dans celui du ciel.

Ce sera l'expression des vœux que nous formons pour vous, amis lecteurs, au seuil du nouvel an. Car, à vrai dire, c'est là tout le sens, c'est là toute la grâce d'une nouvelle année.

Notre vie consisterait-elle donc à chanter et à toujours mieux chanter ? Certain philosophe païen avait entrevu pareil idéal. « Je suis un être raisonnable : il me faut chanter Dieu, disait Epictète. Voilà mon métier et je le fais. C'est un rôle auquel je ne faillirai pas, autant qu'il sera en moi. Et je vous engage tous à chanter avec moi. » Combien encore plus pressantes, et combien plus fondées les recommandations de l'Apôtre aux premières communautés chrétiennes : « En toute condition, soyez dans l'action de grâces. C'est la

volonté de Dieu sur vous dans le Christ Jésus... Réécoutez entre vous des psaumes, des hymnes, des cantiques inspirés. Chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur. En tout temps et à tout propos, rendez grâce à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

« **Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ** ». Voici qui précise et caractérise la louange que Dieu attend de nous et dont la grâce nous rend capables. C'est Lui, Jésus, qui est le vrai et l'unique Chantre du Père. Il est son cantique vivant et éternel. Ce cantique, Il est venu le chanter sur la terre. Il veut continuer à le chanter parmi nous, avec nous et en nous. Et Il veut que nous le chantions tous ensemble, rassemblés dans sa divine charité. Car Dieu doit retrouver dans notre chant un écho de l'harmonie de ce cantique ineffable qu'Il se chante à Lui-même au sein de son éternelle Trinité.

Et cet idéal sublime, c'est au jour le jour, dans le concret de l'année qui vient, que nous allons le réaliser. De quoi sera fait notre chant ? De l'accomplissement fidèle et vaillant de notre tâche quotidienne. De l'acceptation et de l'offrande joyeuse des soucis qui ne peuvent manquer. De l'élan inlassable avec lequel nous nous donnerons aux nôtres et à tous ceux que doit atteindre notre dévouement. Peut-être Dieu voudra-t-il y ajouter la note douloureuse de l'épreuve et de la souffrance. Ce qui est certain, c'est que la grâce nous sera toujours donnée qui nous rendra capables « **d'offrir sans cesse à Dieu par le Christ un sacrifice de louange** ».

Et la prière de l'Eglise et le chant des Psaumes viendront nous rappeler notre vocation à la louange et nous aider à toujours mieux l'apprécier et la vivre. Et l'Eucharistie, en nous faisant participer à la mort et à la résurrection du Christ, nous rassemblera dans son action de grâces, fera de nous tous ensemble un cantique vivant de louange à la gloire du Père. Cantique chaque jour nouveau, car chaque jour plus uni au cantique du Christ, chaque jour plus proche du cantique du ciel.

Puissions-nous répondre de notre mieux à l'invitation de notre cloche « Marie-Bernard », pour que se réalise le souhait formulé par sa sœur « Guen-Anna » : « **Que votre louange, ô Seigneur, retentisse jusqu'aux extrémités du monde !** »

**LAUS TUA IN FINES TERRÆ.**

LE PÈRE ABBÉ.

## « A L'IMAGE DU FILS DE DIEU »

Rom. 8. 29

Noël ! En ce jour, le monde s'ouvre à une nouvelle espérance, les hommes se sentent moins seuls : tous, nous avons le sentiment qu'un événement extraordinaire vient de se passer : « Noël, disait un enfant, c'est un peu de ciel qui descend sur la terre. » L'Incarnation du Verbe est avant tout la révélation de Dieu au monde : *Nul n'a jamais vu Dieu, le Fils unique qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître.* (Jo, 1, 18). Elle a aussi un autre aspect dont on voudrait ici aider à prendre conscience : en apportant au monde l'amour du Père, le Christ montre dans toute sa vie quelle réponse l'homme doit faire à ce don : une vie de fils.

*Bien que de condition divine, Il est devenu semblable aux hommes et s'est comporté en homme.* (Phil. 2, 7). Volontiers on se représente la vie humaine du Christ comme une existence sortant de l'ordinaire : à la vérité, le Christ est de la même pâte humaine que nous, il a passé par les situations qui sont nôtres, sa vie est tissée d'actions banales, mais accomplies avec un amour infini. La « vie cachée » de Jésus s'est écoulée certes dans un silence de prière et d'humilité, mais aussi dans les humbles tâches de chaque jour, et l'on pense au levain qui se mélange à la pâte pour la faire lever. (Mt, 13, 33). Ce n'est pas seulement la loi mosaïque que le Christ a observée jusqu'au plus petit point, mais il a voulu se soumettre en tout aux lois de la Providence.

Au matin de Noël, c'est « un nouveau-né emmaillotté » (Luc, 2, 7, 12), comme tous les nouveaux-nés des hommes. Il *grandit en sagesse et en taille* : les bergers ont trouvé un « nouveau-né » ; à Nazareth, c'est un « petit enfant » qui se développe (Luc, 2, 40) ; à douze ans, c'est « l'enfant » Jésus (Luc, 2, 43) ; à son adolescence, c'est « Jésus » (Luc, 2, 52). Il a appris à marcher, à parler ; il a joué avec les garçons de son âge ; il s'est formé au métier de charpentier, il a discuté avec les clients qui venaient lui passer leur commande, il a connu le souci des « fins de mois » pour l'entretien de sa Mère et le sien... Il a éprouvé des émotions violentes et douloureuses : joie (Luc, 10, 21), admiration (Mt, 8, 10), indignation (Mt, 9, 30), crainte et effroi (Mt, 26, 37)... Son cœur d'homme, a goûté les joies de l'amitié (Jo, 11, 5), souffert de la trahison des siens (Mt, 26, 40 ; Luc, 22, 48)... Oui, le Fils de Dieu a vraiment pris chair dans notre nature humaine, et combien de chrétiens, plus ou moins inconsciemment, mutilent cette humanité !

Et pourtant, dans le petit enfant de Bethléem et durant les 33 années de sa vie, il y a plus qu'un « fils d'homme », il y a le « Fils de Dieu ». Ses gestes sont des gestes humains mais c'est un Dieu qui les accomplit : ce bambin qui balbutie, c'est *La Parole qui est auprès de Dieu* (Jo, 1, 1) ; ce garçon qui s'amuse avec ses compagnons, c'est Celui auprès de qui seul nous trouvons la vraie joie, la joie même de Dieu (Jo, 15, 11) ; cet homme dont les mains sont durcies par le travail, c'est le Tout-Puissant *par qui toutes choses ont été faites* (Jo, 1, 3).



Ses contemporains, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés, ils ont eu le sentiment de rencontrer un homme qui, malgré les apparences, les dépassait : les docteurs de la Loi, à Jérusalem, sont dans l'émerveillement devant la sagesse des réponses de ce garçon de 12 ans (Luc, 2, 47) ; Nicodème reconnaît dans le Christ un docteur venu de Dieu, car personne ne peut faire les miracles qu'il fait si Dieu n'est pas avec lui (Jo, 3, 2) ; les foules sont subjuguées par sa parole : *Jamais homme n'a parlé comme cet homme* (Jo, 7, 46), et il n'est pas jusqu'à ses ennemis eux-mêmes qui ne se sentent en présence d'un adversaire de taille : *Que faire ? Cet homme accomplit beaucoup de prodiges : si nous le laissons faire, tous croiront en lui...* (Jo, 11, 47-48).

En voyant vivre le Christ, quelles conclusions tirer pour notre vie ? « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devint Dieu. » (St Athanase) : le Christ, en prenant notre nature humaine, se présente en modèle. Il a marché dans nos voies humaines, il s'est adapté à notre condition d'hommes, il nous a fait connaître les mystères du ciel dans notre langue de la terre : c'est en lui que nous apprendrons la vérité sur nous-mêmes, le vrai sens de notre vie, les moyens de parvenir au but.

« Qui es-tu ? », demandaient à Jean-Baptiste les Juifs de Jérusalem : que chacun se pose à soi la même question : « qui es-tu ? ». La crèche de Bethléem lui répond : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils : aujourd'hui, je t'ai engendré » (Ps, 2, 7). Le mystère de l'Incarnation est essentiellement un mystère filial : cet enfant est le Fils unique de Dieu et le Père, dans sa miséricorde, nous a appelés à devenir aussi fils de Dieu « par le Fils, avec Lui et en Lui ». Trop souvent, le chrétien ignore ce trésor qu'il porte en lui, il ne sait pas, ou ne veut pas voir sa vocation (I Cor, 1, 26), sa vie n'est pas « digne de l'appel qu'il a reçu » (Eph, 4, 1). Si l'on était vraiment convaincu que nous sommes des fils de Dieu, quels changements dans notre vie !

Etre fils, c'est d'abord, vivre avec la pensée que le Christ nous a engagés par sa vie : dès le moment de l'Incarnation, ce n'est pas seulement l'enfant, le jeune homme, l'homme Jésus qui vit sa vie humaine et divine, c'est déjà le « Christ total » qui travaille, qui prie, qui se sacrifie. En Lui, toute l'humanité retrouve les traits qu'elle n'aurait jamais dû perdre, « l'image et ressemblance divine » à laquelle elle avait été créée. Pour un premier dessin d'écolier, un décalque guide la main et le modèle s'en trouve exactement imité : il en est un peu de même pour notre vie de fils de Dieu : le Christ est le modèle à reproduire, chacune de ses actions imprimait déjà en nos âmes un léger trait, que nous devons maintenant retracer en plein, en suivant la ligne inscrite en nous. Dieu nous a choisis pour être des « portraits du Christ », portraits vivants, et tous les détails de notre vie, si monotones soient-ils, n'ont qu'un seul but : nous rendre de plus en plus ressemblants à Jésus.

Etre fils, c'est aussi vivre comme le Christ a vécu : si chacune des actions du Christ nous a engagés, chacune de nos actions engage aussi le Christ. « Le chrétien devient une continuation de l'humanité déifiée du Christ. La vie chrétienne n'est pas autre chose que la continuation ou l'achèvement en nous de la vie du Christ. Quand nous prions, nous

continuons et complétons la prière du Christ ; quand nous travaillons, nous continuons la vie laborieuse du Christ ; quand nous traitons notre prochain en esprit de charité, nous faisons la charité du Christ. Saint Paul, que veut-il dire d'autre quand il écrit : Je vis, non, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ou : J'achève en ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour son Corps qui est l'Eglise. » (St Jean Eudes). En s'incarnant, le Fils de Dieu a pris toute notre nature, il n'y a rien trouvé d'indigne de lui, rien qu'il ait méprisé, sauf le péché. Il nous apprend ainsi que c'est tout nous-mêmes que nous devons lui rendre, soumettre à son influence : chaque membre de notre corps, chaque faculté de notre âme, chaque action de notre vie, tout, absolument tout, doit être perméable à son action. Etre fils, c'est revivre, chacun à la place où Dieu le met, l'aventure du Christ.

Parmi les sentiments qui animaient le Christ durant sa vie, il en est un sur lequel il faut insister : l'amour de sa Mère. C'est à Elle, à son Fiat, qu'il doit de pouvoir réaliser le plan du salut ; ses traits physiques portaient l'empreinte mariale puisque, du fait de sa conception virginale, l'hérédité jouait tout entière du côté maternel ; c'est Marie qui lui a appris à prier, à faire la volonté de son Père... Et Jésus lui était soumis dans une attitude filiale, reflet de son attitude filiale envers le Père. Ainsi serons-nous fils de Dieu dans la mesure où nous serons fils de Marie. « Les Mages trouvèrent l'enfant avec Marie sa Mère » (Mt, 2, 11) : ils sont inséparables, on ne trouve l'enfant que si l'on trouve la Mère. Le mystère de Noël est filial : il est aussi marial, et nous avons ici l'un des fondements les plus fermes de la dévotion à Marie. Pourquoi aimer la Sainte Vierge ? Parce que le Christ l'a aimée et pour sa part et en notre nom : s'il est vrai que c'est le même acte de paternité qui engendre le Fils et nous engendre en Lui, il est également vrai que c'est le même acte de maternité qui fait de Marie la Mère de Jésus et notre Mère. A un chrétien qui n'aime pas la Sainte Vierge il manquera toujours l'un des traits principaux de la physionomie du Christ qu'il doit reproduire en lui.

Etre fils, ce sera prendre en charge tous les autres fils de Dieu, s'en considérer comme responsable. L'œuvre de rédemption accomplie par le Christ est aussi notre affaire : nous oublions trop facilement que le Corps mystique, dont nous sommes membres, est « le prolongement dans le temps de l'Incarnation » : chacun de nous, à sa place propre, suivant sa vocation personnelle, doit contribuer au salut du monde : nous sommes sauvés mais nous devons être sauveurs avec le Christ. Il nous a été donné de devenir fils de Dieu, nous avons à faire entrer les autres dans notre famille. Ce n'est pas chose facile : pour recevoir comme pour donner, il faut s'ouvrir, se déchirer et une déchirure est toujours pénible, mais l'exemple du Christ nous éclaire : le sens de l'Incarnation ne se découvre pleinement qu'au Calvaire et, par delà, au tombeau de la Résurrection. Nous disons plusieurs fois par jour l'oraison de l'Angélus « *per passionem ejus et cruce[m] ad resurrectionis gloriam perducamur* », et l'on traduit : « par les mérites de sa Passion... » : oui, c'est exact mais c'est bien plus profond et plus exigeant ; ce n'est pas seulement en nous couvrant des mérites du Christ, comme d'un manteau qui couvre nos misères, que nous parviendrons à la gloire de la résurrection, mais c'est aussi en prenant notre part de la Passion et de la Mort du Christ. Chaque jour, l'Eglise nous enfante, nous rend plus proches de l'idéal ; chaque jour aussi, le chrétien s'enfante lui-même et enfante les autres à la vie divine. Il en coûte parfois : l'enfantement des âmes comme celui des corps se fait dans la souffrance et de cette douleur acceptée et aimée jaillit la joie.

Tel est l'idéal proposé dans ce mystère de l'Incarnation : il est tellement déroutant pour notre faiblesse que nous sommes souvent tentés de lui substituer notre idéal de vie chrétienne, bien inférieur à celui que le Christ nous propose mais où nos petits efforts peuvent avoir plus de succès. C'est oublier que Dieu ne regarde pas tant nos succès que nos efforts et surtout notre persévérance dans la lutte. Même les chutes doivent aider à atteindre l'idéal car elles approfondissent l'humilité et sont occasions de « rebondissement vers un plus grand amour » (Guy de Larigaudie). Ayons donc les yeux fixés sur Celui qui est né pour être notre modèle et notre route : dans sa vie terrestre qui commence en ce matin de Noël, il se montre comme la route à suivre en mettant nos pas dans ses pas, il nous révèle les ressources qui sont nôtres si nous savons croire en Lui, nous appuyer sans réserve sur Lui. En marchant comme il a marché nous parviendrons au but pour lequel nous sommes faits : le ciel, où la route de la vie s'achève dans une rencontre de famille : la rencontre des fils avec le Fils, dans l'unité de l'amour.



A l'intérieur du monastère

## L'origine d'un pardon breton

### *La création du pardon de Sainte Philomène à Landévennec, il y a 120 ans*

**G**ÉNÉRALEMENT l'origine des pardons bretons se perd dans la nuit des temps. L'édification d'une chapelle par la dévotion populaire pour honorer un saint personnage leur a donné naissance.

Cependant, de récentes informations et une petite enquête faite sur place nous permettent de faire connaître la date et les circonstances de la création du pardon de sainte Philomène à Landévennec, de même que la personnalité de l'humble paysanne à laquelle on doit cette réalisation.

Le 10 Mars 1792 naissait au village de Keraoul, en Landévennec, de Jean Daniel et d'Anne Torillec, une petite fille qui fut nommée Marie-Jeanne par son parrain Pierre Daniel et sa marraine Marie-Jeanne Le Borvo. Les parents étaient de modestes cultivateurs exploitant une petite ferme en ce village de Keraoul situé entre la route conduisant de Landévennec à l'embranchement du chemin de Térénez, et le bois du Loc'h, à quatre kilomètres environ à l'ouest du bourg. Le village comprend actuellement quatre ou cinq maisons basses, dont celle où vint au monde Marie-Jeanne Daniel, maison présentement transformée en débarras.

Suivant une tradition conservée dans la famille, Marie-Jeanne répétait souvent, dans sa prime jeunesse, qu'elle désirait se faire religieuse et qu'elle aurait donné tout son bien à l'église. Son vœu ne s'accomplit pas. A l'âge de 14 ans, elle fut placée dans une excellente maison à Brest et y resta pendant plusieurs années. Elle prélevait une partie de ses modestes gages pour aider ses parents à élever ses frères et sœurs. Par la suite, on ne sait par quelle circonstance, Marie-Jeanne s'en alla à Paris et y devint cuisinière de la duchesse de Feltre (1).

Marie-Jeanne Daniel se trouvait donc à Paris lorsque, vers 1825, le culte de sainte Philomène se répandit en France, grâce surtout aux Frères de saint Jean de Dieu qui, en quête pour se procurer des ressources, chantaient la complainte de la petite martyre (2).

(1) La fille du général Clarke, duc de Feltre, avait épousé en 1808 le duc de Montesquiou-Fézensac. Une de leurs filles épousa le comte de Goyon qui fut attaché militaire en Espagne vers 1830, auprès de son beau-père. Leur fils, Charles-Marie-Michel, né à Chantenay, près de Nantes, en 1844, fut autorisé par décret du 2 juillet 1864, à reprendre le titre de duc de Feltre.

(2) On sait que les reliques de sainte Philomène furent découvertes au cimetière de sainte Priscille à Rome, le 25 mai 1802, et transférées à Mugnano (diocèse de Nola), le 10 août 1805. La date donnée par l'abbé Jean-Marie Le Gall dans son livre « *Buez an Den Euruz Jean-Marie l'annez person Arz* », est donc à rectifier. Le saint curé d'Arz avait voué une grande vénération à sainte Philomène dès 1830, mais il ne pouvait lui rendre un culte officiel et lui élever une chapelle particulière avant l'autorisation du Saint-Siège qui ne fut donnée qu'en janvier 1837. (Nous sommes redevable de toutes ces précisions à l'obligeance du R.P. Grégoire, de Landévennec, que nous prions de trouver ici l'expression de notre vive gratitude.)

Ce fut évidemment dans l'entourage de la duchesse de Feltre que Marie-Jeanne eût connaissance de la découverte des restes de sainte Philomène et des miracles qu'elle opérait. Dès lors, ainsi que l'écrit un chroniqueur contemporain, « elle se crut soudain appelée à jouer une mission importante, se voua entièrement à la nouvelle sainte et voulut faire jouir son pays du nouveau culte. En conséquence, ramassant toutes ses économies, elle les consacra à l'obtention et à l'envoi de reliques de la sainte, à la confection de sa statue et à l'érection d'un autel dans l'église paroissiale de Landévennec » (3).

Elle trouva moyen d'intéresser à ses projets Monseigneur de Quélen, archevêque de Paris qui, quoique né dans la capitale, était Breton de race ancienne et illustre, et se plaisait à le proclamer. L'archevêque goûta fort les intentions de son humble compatriote et se fit un devoir de l'aider à les exécuter. Les reliques de la jeune vierge et martyre commençaient à se répandre en France : le curé d'Ars en reçut en 1834 ; le Père de Magalon, le restaurateur des Frères de saint Jean de Dieu, en distribua également à la même époque ; Pauline Jaricot, une grande fervente de sainte Philomène, se rendit à son tombeau à Mugnano et obtint d'autres fragments plus importants. Monseigneur de Quélen réussit à son tour à s'en procurer, on ne sait de qui (4) ; et, se conformant au désir de Marie-Jeanne Daniel, résolut de les envoyer à Landévennec par l'intermédiaire de l'évêque de Quimper. Voici le certificat d'authenticité qui accompagnait l'envoi : « Hyacinthe-Louis de Quélen, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris, à tous ceux qui liront les présentes, nous faisons savoir et nous attestons que, pour la plus grande gloire de Dieu et la vénération des saints, nous avons examiné les saintes reliques partie des ossements de sainte Philomène, vierge et martyre, prises au lieu de leur authentique origine. Nous les avons déposées sur un petit morceau de cuivre violet, fixé à une pièce de soie tissée d'or, et après avoir placé le tout dans une capsule d'argent de forme ovale munie de verre à sa partie antérieure et soigneusement fermée sur son autre face nouée de fils de soie rouge, nous l'avons scellé de notre sceau (5). Fait à Paris, sous la signature de notre Vicaire général, sous notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire de l'archevêché, l'an du Seigneur mille huit cent trente-six, le vingt-deux septembre. Signé : Carrière, vic. gén. Par mandement de l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de Paris : Molinier, chanoine, secrétaire. » (Scellé du sceau de cire blanche de Monseigneur de Quélen). Plus bas en note : « Après avoir pris connaissance, nous permettons d'exposer à la vénération des fidèles les saintes reliques de sainte Philomène. Quimper, le 27 août 1837. + J.M., évêque de Quimper ». (6).

Pour renfermer la précieuse relique, le recteur et la fabrique de Landévennec firent, semble-t-il, approprier l'un des quatre reliquaires apportés de l'abbaye le 25 octobre 1790, en plus de la boîte d'argent contenant les reliques de saint Guénolé, qui étaient mentionnés dans l'inventaire de l'argenterie et des meubles précieux dressé par la municipalité de Landévennec le 21 mai 1790. Ce reliquaire consiste en un coffret rectangulaire en bois, formé de deux tétraèdres unis par leur sommet, mesurant 26 sur 16 centimètres, dans

(3) Ce chroniqueur anonyme devait être, à notre avis, Aristide Vincent, le propriétaire à cette époque du domaine de l'ancienne abbaye. cf. le journal *L'Armoricain*, de Brest, 18 août 1838.

(4) Peut-être du P. de Magalon, qu'il devait certainement connaître ; à moins toutefois qu'il ne les eût apportées de Rome, lors du voyage qu'il y fit en 1825.

(5) Précisons que la capsule d'argent porte au recto et au verso l'effigie de la Médaille Miraculeuse formant l'étui ovale qui contient le tout.

(6) Archives paroissiales de Landévennec.



lequel s'emboîte un couvercle façonné de la même manière, portant gravés en relief les mots : STA FILOMENA, V.M. (vierge et martyre). Le reliquaire, accompagné d'une statue réduite de sainte Philomène, est porté en procession par les femmes de la paroisse (7). Parmi les enseignes de l'église de Landévennec figurent une bannière bénite en 1924, portant d'un côté Notre-Dame du Folgoat, et de l'autre sainte Philomène, et une autre bannière plus ancienne montrant d'un côté saint Guénolé et de l'autre sainte Philomène.

**C**EPENDANT Marie-Jeanne Daniel s'appropriait à quitter Paris ; mais avant de s'éloigner de la capitale, elle fit confectionner par un sculpteur demeuré inconnu une statue de sa sainte préférée, dont elle voulait faire don à l'église de sa paroisse natale. Cette statue en bois, mesurant environ 1 m. 50 de hauteur, représente une jeune fille vêtue à la romaine, ayant une main posée sur la poitrine, et l'autre à demi étendue, tenant une palme — reproduite à la page précédente (8).

L'ancienne cuisinière se retira d'abord chez des parents au village de Lescuz, en Landévennec, en attendant que la petite maison qu'elle faisait construire dans une dépendance de la ferme paternelle, à Keraoul, fût prête. Elle put s'y installer bientôt, car l'édifice était de petite dimension (9). Elle y amena la statue de sa petite sainte, qui l'avait déjà accompagnée à Lescuz, et dont elle ne voulait pas se séparer avant sa mise en place dans l'église de la paroisse.

Marie-Jeanne avait projeté de faire ériger un autel particulier pour sa statue ; mais, pour des raisons que l'on ignore, on se contenta de la poser dans une niche pratiquée dans le retable de l'autel de saint Jean-Baptiste, où elle se trouve encore. Sainte Philomène avait détrôné le Précurseur ! Cependant les deux lettres : S. J. sont restées gravées sur le tabernacle de l'autel, rappelant la première affectation de celui-ci.

Lorsque tous les préparatifs furent terminés, l'évêque de Quimper fixa la fête inaugurative de la nouvelle sainte au 19 août 1838 (10). Suivant le chroniqueur dont nous avons parlé plus haut, la cérémonie fut célébrée avec pompe, mais nulle relation ne nous en est parvenue. La dévotion à la nouvelle sainte se développa rapidement dans la région, car la plupart des nouveau-nées reçurent au baptême le prénom de Philomène.

(7) Ni la « Notice paroissiale » publiée dans le « Bulletin diocésain », ni le « Livre d'or des églises de Bretagne » et l'ouvrage sur les « Monuments du diocèse de Quimper » du chanoine Abgrall, ni la « Notice sur Landévennec » de Levot, éditée en 1858 et reproduisant les indications de M. de Blois lors de l'excursion de l'Association Bretonne en 1855, ne parlent du reliquaire de sainte Philomène. Le problème des différentes châsses conservées aujourd'hui à l'église de Landévennec reste encore à résoudre.

(8) Lors de l'inventaire du mobilier de l'église de Landévennec, le 2 mars 1906, un neveu de la donatrice, Hervé Daniel, de Keraoul, revendiqua la statue de sainte Philomène, de même que les statues de saint Corentin et de saint Jacques. Sa demande fut sans doute admise, car il ne semble pas que la question ait fait l'objet de discussions contentieuses par la suite. (Dossiers de la loi de Séparation aux Archives départementales).

(9) A Keraoul, il ne reste aucune trace de la demeure de Marie-Jeanne Daniel ; les habitants du village savent cependant dans quelle parcelle elle était située. Dans son quartier Marie-Jeanne jouissait d'une certaine considération. On l'appelait : « Dimezel sorre Keraoul-Vian » (la demoiselle du haut du petit Keraoul). Par cette appellation ses compatriotes campagnards voulaient témoigner que l'ancienne domestique s'était élevée au-dessus de leur condition par sa conduite régulière, son travail et son épargne.

(10) A remarquer que le sanctuaire de Landévennec fut le second élevé en France en l'honneur de sainte Philomène, puisque la chapelle construite par le curé d'Ars dans son église ne fut éditée qu'en 1837. Il est également antérieur à la chapelle que Pauline Jaricot fit élever à Lyon en 1838. En 1843, une autre chapelle fut bâtie sur le territoire de Plourin-Morlaix.

On pria sainte Philomène pour les enfants qui tardaient à marcher, ou qui marchaient mal. On cite également le cas d'une personne de Logonna-Daoulas, atteinte de paralysie, qui, venue en pèlerinage au pardon de Landévennec, fut guérie, et laissa ses béquilles à l'église, où elles se trouvent toujours.

Tous les ans deux bateaux à vapeur amenaient de Brest et des environs une foule de pardonneurs. Cet afflux de turbulents Brestois produisait une grande animation dans le petit bourg, mais aussi quelques désordres contre lesquels le clergé dut réagir à diverses reprises (11).

Le pardon se célébrait autrefois à Landévennec le premier dimanche qui suit l'Assomption ; de nos jours on honore sainte Philomène le jour même de la fête patronale de Notre-Dame, le dimanche de l'Assomption.

Marie-Jeanne Daniel était revenue définitivement à Landévennec vers l'âge de 45 ans. Après avoir vécu paisiblement dans sa petite maison de Keraoul-Vian pendant plusieurs années, la vieillesse et les infirmités l'obligèrent à venir s'installer au bourg. Elle y mourut le 18 janvier 1877, à l'âge de 84 ans.

L'ancienne petite paysanne de Keraoul, que la grande ville n'avait pas dépravée, avait su garder, même au contact des heureux de ce monde, la foi de son enfance. Elle sut accomplir, avec sa tenacité toute bretonne, dans son pays natal, ce délicieux Landévennec, dont Wrdisten lui-même avait senti le charme, « lieu si doux où, chaque année, la naissance des fleurs est précoce et leur fin tardive », l'implantation d'une autre fleur mystique, le culte de la virginal et sainte victime du cruel Dioclétien.

(11) Les pèlerins ne craignaient nullement le voisinage des loups qui pullulaient dans les bois proches de Landévennec. Une battue faite par des chasseurs brestoises, en septembre 1843, amena la destruction de quatre loups.

## Les Cantiques de Sainte Philomène

**P**OUR le premier pardon de sainte Philomène, en 1838, Jean-Pierre-Marie Le Scour, de Hantec, le futur barde de N.-D. de Rumengol, alors au grand Séminaire de Quimper, composa le « Cantic santes Philomen, Guerc'hes ha Merzerez, pehini so enoret e iliz Landevenec, tost d'ar Faou a da Rumengol ». Ce cantique de 19 couplets, d'une médiocre banalité, fut imprimé à Brest à l'imprimerie du journal « L'Océan », puis chez Guilmer à Morlaix. Il a été réédité par la suite, d'abord par Le Goffic à Lannion, en 1853, à 1 500 exemplaires, ensuite par Blot fils à Quimper.

De son côté, Alexandre Lédan, le fécond imprimeur de Morlaix, composa et fit imprimer dans ses ateliers : « Cantic santes Philomen, Guerc'hes ha Merzerez, Embannet santez gant hon Tadou santel ar Pabet Leon XII ha Gregor XVI, o veza abaoe nebeut amzer boniguet unan demeure e imachou er guar a Rom, penn-lec'h eus ar bed christen ». Cet autre cantique, de 46 couplets, est plus intéressant que celui de Le Scour : il raconte en détail le martyre de la sainte et décrit la découverte de ses reliques. Nous croyons devoir en reproduire les derniers couplets :

*Autrou arc'hescop Paris en devez approuvet  
Ma vije bet Relegou Philomen exoset ;  
Ha dre c'hraç Doue, bremâ en hor brô o gueler,  
A drugarez an Autrou Escop eus Guemper.*

*D'ar Sul goude Anter-Eost eo fixet ar Pardon  
En Ilis Landevenec, plaç a zevotion,  
Unan demeure ar gôssa Ilisou Breiz-Izel,  
Hac ar muia darempret gant ar Breizis fidel.*

*E Goengamp, Landreguer, ha plaçou al christen,  
E zeus bet solemmset gouët Santez Philomen ;  
Abars nebeut vo guelel dre oll e Breiz-Izel  
Celebri gouët ar Zantez gant devotion fidel.*

*Oc'h achui ar C'hantic, leveromp a galon  
Gant un ene penretret a vouir devotion :  
O Santez bras Philomen ! Pedit evidomp-ni,  
Ma zaimp dirac hon Doue ganeoc'h d'en adori.*



Ar voerz-mâ a zo tennet demeure ul levr bian  
 Zo imprimet e Paris, var al levr a Lauzan,  
 Approuvet gant Doctoret, demeure an Itali,  
 Sinet gant Escop Lauzan, hanvet Pier Tobi.

Traduction à peu près littérale de ces cinq couplets :

Monsieur l'Archevêque de Paris a approuvé  
 Que les reliques de Philomène seraient exposées :  
 Par la grâce de Dieu, maintenant dans notre pays on les voit  
 Par la miséricorde de Monsieur l'Evêque de Quimper.

Le dimanche après la Mi-Août a été fixé le pardon  
 Dans l'église de Landévennec, place de dévotion,  
 Une des plus anciennes églises de Basse-Bretagne,  
 Et la plus fréquentée par les Bretons fidèles.

A Guingamp, Tréguier, et autres lieux chrétiens,  
 A été solennisée la fête de Sainte Philomène :  
 Avant longtemps on verra partout en Basse-Bretagne  
 Célébrer la fête de la Sainte avec une dévotion fidèle.

En achevant le cantique, disons de cœur  
 Avec une âme pénétrée de vraie dévotion :  
 O grande Sainte Philomène ! Priez pour nous,  
 Pour que nous allions avec vous devant notre Dieu pour l'adorer.

Cette gwerz a été tirée d'un petit livre  
 Imprimé à Paris sur un livre de Lausanne.  
 Approuvé par les Docteurs de l'Italie,  
 Signé par l'Evêque de Lausanne, nommé Pierre Tobie.

Le fameux barde populaire Yann ar Guen devait à son tour célébrer ce mémorable événement en un poème de 27 couplets de 4 vers, imprimé à Morlaix chez Victor Guilmer, sous le titre : « *Recit voar vue santes Philomel* » (sic !).

Par la suite parurent à Saint-Brieuc, chez Prud'homme, « *Kantik Santez Filomena* », de 13 couplets de 4 vers, portant l'imprimatur de l'évêché, daté du 27 mars 1888, puis un autre cantique : « *Da Zantez Philomena* », de 17 couplets de 4 vers et diskan de 4 vers, muni de l'imprimatur en date du 19 juillet 1913.

Enfin, à l'occasion de l'édification de la chapelle de sainte Philomène à Plourin-Morlaix, Charles Le Bras publia dans « *L'Echo de Morlaix* » du 3 août 1844, un poème intitulé : « *Sainte Philomène* ».

Daniel BERNARD.



Le reliquaire de Sainte Philomène

## HISTOIRE DU ROYAL MONASTÈRE DE S. GUENNOLÉ DE LANDÉVENNec

Par Fr. Noël Mars, 1648

### CHAPITRE TROISIÈME (suite)

SECTION II

#### Ce qui s'est passé de mémorable à Landévennec depuis 818 jusque à 1100

Les religieux de Landévennec ayant pris la Règle de notre B.P.S. Benoist par l'ordonnance de l'Empereur Louis le Débonnaire furent fort favorisés des roys et ducs de Bretagne, car après que Noménoé (qui avoit esté mis gouverneur de la Bretagne par Louis le Débonnaire) y eut chassé les François et s'en fut rendu paisible possesseur, il fit construire la grande église d'apresent, (excepté la lanterne) et ce en la place d'une autre petite qui estoit au mesme lieu, de laquelle, comme j'ay dict, l'on transporta les reliques de s. Guennolé pour mettre dans la grande, laquelle fut tellement bastie que l'on fit en sorte que la chapelle du Roy Grallon fut conservée. Cette église fut enrichie d'une chasse d'argent par ce mesme roy, si nous voulons croire le Rd Père Albert, mais cela ne dura pas longtemps, car, vingt ans après, les Normands estant descendus dans le Léonnais, environ l'an 877, ils coururent tout le plat pays.

L'abbaye de Landévennec ne peut eschapper leur furie tellement que les religieux de cette abbaye furent contraints (comme les autres religieux de Bretagne) de prendre les reliques de leur père et patron, s. Guennolé, et de les transférer en France, premièrement au Mans, puis au chasteau du Loir, en fin à S. Lau d'Angers où l'on tient qu'elles sont encore apresent. Cette translation fut faicte l'an 878, selon le Père Albert Le Grand, en ses Vies de Bretagne, ce qui se confirme par les historiens d'Anjou. Car Joan

(1) Surius dict qu'il fut transféré en Flandre ad mon. S. Petri, in monte Blandino situm, et que cette translât. se fit les calendes d'aout.

Uvion est de ce sentiment en son martyrologe 1 aug. et 3 martii.

Hiret, en ses Antiquitez d'Anjou, dict que Foulque Rochin, conte d'Anjou, preint le chasteau du Loir dans lequel il trouva les thresors de l'église du Mans; il prit la mâchoire du corps de s. Julien et des os du corps de s. Guingalois et qu'il les mit en sa chapelle du chasteau d'Angers. Le mesme auteur, dans ses Antiquitez, parlant de l'église de S. Lau, dict qu'ils y ont les corps des SS. Coronat, Martial et Guingalois. Bourdigué parlant des reliques qui sont dans les églises d'Anjou dict de mesme. Le mesme auteur, en son Histoire d'Anjou, dict que Foulque ayant pris le chasteau du Loir, voulut voir ce qu'il y avoit dans de petits coffrets et que luy ayant esté refusé la clef, il fit lever les serrures et qu'il trouva la mâchoire de s. Julien, évesque du Mans, et plusieurs os du corps de s. Guingalois (1) et qu'il les colloqua en son église de S. Lau, les son chasteau.

De dire maintenant si tous les religieux sortirent de Landévennec ou seulement une partie, c'est ce que je n'ay pu savoir: ma croyance est qu'ils ne quittèrent tous le monastère, mais seulement une partie, comme faisoient les autres religieux. En effect, je remarque que dès l'an 940 ou environ, qu'il y avoit un abbé à Landévennec auquel Alain II, duc de Bretagne, donna toute l'Isle de Batz, proche le Croisic, de quoi l'on fit un beau prieuré, comme je diray parlant des prieurés de ce monastère. Par lequel l'on voit que le corps de s. Guennolé estoit hors de la Bretagne. Environ ce temps le vicomte Dilès donna quantité de biens à Landévennec dans Plomeur, desquels l'on fit le prieuré de Landuern, à trois lieues de Kemper Corentin, comme je diray en son lieu.

Environ l'an 1070, Justin estant abbé



de Landévennec, fit du consentement de la communauté le prieuré de l'Hospital et ce du bien qu'avoit donné le roy Grallon pour les pauvres pèlerins, qui venoient en la petite Bretagne, comme je diray cy après. Environ l'an 1100, Alain

IV, surnommé Fergant, donna son verger qu'il avoit contre Chateaulin aux religieux de Landévennec avec ses moulins, pescheries et escluses, comme il paroist par la chartre du dict prieuré laquelle je rapporteray en son lieu.

#### DIGRESSION

##### De la dévotion que l'on a eue de tout temps au monastère de s. Guennolé

La sainteté de vie des religieux de Landévennec a tellement touché toutes sortes de personnes qu'ils ont tenu à faveur d'estre unis de prières et de fraternité avec eux. Les évesques de la basse Bretagne, leurs chanoines, les roys et ducs de Bretagne, les duchesses, les princes et seigneurs, les contes et contesses, les vicontes et vicontesses, les abbez et religieux de la province et plusieurs autres estoient escrits dans nostre nécrologe. En particulier, les abbez et religieux de Kemperlé, ceux de S. Méen, de Gaël, de S. Mahé fine terre, ceux de S. Melaine de Rennes, de S. Jagu de l'Isle, ceux de Daoulas proche Landévennec, de S. Gildas du Ruhis, de S. Sauveur de Redon, de S. Magloire de Lehon. Les religieuses de Nostre-Dame de la Joie, près d'Henbont et ceux du Relec.

Et non seulement ceux de la province estoient unis de prières avec les religieux de Landévennec, mais aussy ceux qui estoient éloignez d'icelle, comme les religieux de S. Germain des Prés à Paris, de S. Jouin sur Marne, au diocèse de Potiers, ceux de S. Martin de Tours, de S. Pierre de Bourguell, du Mont St-Michel, de S. Nicolas d'Angers, ceux de Vendosme, de Ste Croix de Calamont, diocèse de Potiers, et ceux de S. Florent de Saumur. Pour ce qui est des évesques, je trouve ceux de S. Corenton, ceux de Vannes, de Nantes et de Léon avec leurs chanoines et officiers. Pour les Roys et ducs de Bretagne, je trouve premièrement le roy Grallon nostre fondateur, duquel il est dict:

Obiit rex Gralonus magnus, rex Britanniae, fundator istius monasterii, anno Domini CCCC quinto, et debet anniversarium ejus sollempniter cum cappis celebrari ante sepulchrum ejus quolibet anno.

Pour le roy Hoel il est dict : idibus

aprilis, obiit Houelus dux Britanniae. Le quel, comme j'ay dict, est surnommé le Grand. Et le 12 des calendes de Mars il est dict: obiit Conanus dux Britanniae. Et le jour de devant les nonnes de juin: obiit Alanus, dux Britanniae, frater noster. Et le 6 des ides d'octobre: obiit Joannes, dux Britanniae. Bref, les roys de France, d'Angleterre, les parents des religieux, et plusieurs autres séculiers de toutes qualitez et de tous sexes, comme prestres, vicaires, soldats et artisans, estoient faicts participants des prières des religieux de Landévennec. Mais il ne faut oublier Roul de Fustaye duquel dict nostre nécrologe: « obiit Radulphus, frater sanctimonialium S. Sulpitii Redonis et frater noster ». Ce Roul estoit religieux bénédictin de S. Jouin de Marne en Poitou, lequel, l'an 1117 que décéda son bon amy et condisciple en théologie, le B. Robert d'Abrusiel, prit la charge et conduite des religieuses de S. Sulpice autrement dict de Nostre Dame de Merle (que le duc Alain avoit fait bastir l'an 1112) où il vescut fort saintement comme il paroist par plusieurs chartres du mesme monastère, entre autres celle de Guillaume, évesque de Potiers, laquelle porte qu'il donne « dom Randulpho de Fragreio, sanctissimo viro et religiosissimo, ad opus monialium S. Sulpicii »

Il est fait aussy mention de luy dans le cartulaire de Redon, comme il assista au don que fit Gautier de Lohéac du prieuré de Lohéac à S. Sauveur de Redon, l'an 1102. Ce Roul mourut l'an 1129, le 6 d'aoust. Voyla comme en parle nécrologe de S. Sulpice: « Decimo septimo calendis septembris, obiit sanctus Radulphus, monachus S. Jovini, servus et pater fratrum et monialium sanctarum abbatiae S. Sulpicii, anno Domini 1129 », tellement que, selon cela, nostre nécrologe auroit manqué qui met sa mort en février.

Pour l'intelligence de cette digression, il faut sçavoir que cette confraternité consistoit premièrement en ce qu'ils participoient aux prières et mortifications des religieux de Landévennec durant leur vie, et après leur mort l'on estoit obligé de faire certaines prières et offrir des messes pour le repos de leurs âmes, ce que l'on a toujours pratiqué dans nos monas-

tères, ce que faisoient aussy ceux avec lesquels on estoit unys. Pour les séculiers, en reconnaissance de cette faveur donnoient leurs biens ou bien rendoient de signalez services au monastère, et les religieux les rendoient participant de leurs prières, en les faisoient escrire dans le nécrologe de l'abbaye pour en avoir connaissance.

#### SECTION III

##### Ce qui s'est passé de mémorable à Landévennec depuis 1100 jusque à 1360

L'an 1236, il y eut lettre de composition entre l'abbé de Landévennec et l'évesque de Cornuaille par laquelle l'abbé permettoit de venir une fois l'an en son monastère pour y faire la visite; qu'ils auroient un official commun dans toutes les terres de l'abbaye qui presteroit fidélité à l'évesque et à l'abbé. Il y a plusieurs autres choses d'importance dans cet acte fait par les évesques de Nantes, Vannes et trésoriers de la mesme église.

Cette chartre contient encore plusieurs choses de remarques à ce qu'en dict l'extrait que j'ay veu. Une des choses les plus mémorables que j'ay veues qui soient arrivées à Landévennec est celle que rapporte René Benoist en sa légende, le premier de novembre, à sçavoir l'histoire miraculeuse de nostre Dame du Foll-coat, au fond de la Basse Bretagne, à cinq lieues de la ville de Brest, advenue l'an 1350, laquelle il a tirée de l'abbé de Landévennec, Jean de Saint Goueznou, qui vivoit de ce temps et en a esté témoing oculaire. L'histoire est telle: L'an 1350, du temps d'Urban V, florisoit en innocence, simplicité et sainteté de vie un pauvre nommé Salaun, en bas breton, et Salomon, en françois. Estant en son bas âge, ses parents firent l'impossible pour luy faire apprendre les lettres et l'envoyèrent pour cet effect à l'escole où il ne put jamais apprendre que ces deux mots : Ave Maria, lesquels il répétoit souvent trois, quatre, cinq et six fois. Ayant vescu quelque temps proche la ville de Les-neven (ce qui vaut autant dire que cour de Neven), il vint proche Landévennec où il alloit chercher l'aumone de porte en porte disant ces mots: Ave Maria, y entre-meslant un peu

de son bara-guen en disant: « Salaun a debre bara », c'est-à-dire: Salomon mangeroit du pain. Les habitants de Landévennec lui distribuioient du pain, lequel il allait manger en la forêt de Lampiguou, proche une fontaine du costé du midy, esloignée de la ville de Landévennec de demie-lieue de Bretagne et de cinq quarts de lieues de France ou d'Anjou, et là dedans il trempoit son pain qu'il mangeoit ainsy assaisonné.

L'abbé Jean susdict a assuré comme tesmoing de cette histoire que cet innocent n'a mangé d'autres viandes que du pain trempé dans cette fontaine, et que son licet estoit la dure terre, et pour oreiller une pierre, le tout proche la fontaine sous un arbre tortu. Quand il estoit transy de froid en hiver, il montoit dans cet arbre, puis prenant le bois ou les branches souples, se branloit et secouoit si fort qu'il modéroit la rigueur du froid, chantant à plaine teste ces mots : O Maria ! Et quand la rigueur de l'hyver estoit trop grande (ce qu'il voyoit quand la fontaine fumoit), pour lors il se jettoit dedans jusque aux aisselles. Ceux du pays luy ayant veu faire ces choses souventes fois l'estimèrent fol de se baigner ainsy durant les plus rigoureuses froidures de la saison. Enfin, après avoir mené cette vie un long temps, Nostre Seigneur voulut récompenser ce sien serviteur; après la mort duquel les voisins l'enterrèrent au mesme lieu où il avoit vescu, proche cette fontaine dessous l'arbre où estoit son licet. Quelque temps après sa mort, on vit croistre un très beau lis, sur les feuilles du quel estoient escrits en lettres d'or ces mots : Ave Maria. Le bruit de ce miracle ayant couru par tout le pays circonvoinst, plusieurs personnes de

toute condition y accoururent pour voir cette merveille et fut résolu sur le champ qu'on bastiroit une église en l'honneur de nostre Dame du Foll-coat, en laquelle furent faicts plusieurs miracles. Toutes ces choses sont si véritables que cet abbé en a voulu laisser cet authentique tesmoignage à ce que l'on ne doutast plus, lequel commence ainsi :

Je, Jean de St Goueznou abbé du dict lieu de Landévennec, ay esté présent au

Languentibus in purgatorio  
qui purgantur ardore nimio,  
et torquentur sine remedio,  
subveniat tua compassio,  
O Maria !

Fons es patens quae culpas abluis,  
omnes sanas et nullum respuis :  
manum tuam extende mortuis  
qui sub poenis languent continuis  
O Maria !

Ad te, pia, suspirant mortui  
cupientes de poenis erui,  
et adesse tuo conspectui  
et gaudiis aeternis perfrui,  
O Maria !

Ce cantique a esté receu universellement de toute l'Eglise, laquelle l'a fait imprimer et mettre à la fin des missels,

(2) A ceux qui gémissent en Purgatoire  
que purifie la flamme ardente,  
et qui souffrent sans remède,  
que subviene votre compassion,  
O Marie !

Fontaine ouverte qui lavez les péchés,  
Notre guérison, nul vous n'écartez;  
votre main, tendez-la aux morts  
qui, en des peines sans trêve, gémissent,  
O Marie !

Vers vous, ô Mère, soupirent les morts,  
désireux de s'arracher à leurs peines  
pour être admis en votre présence  
et jouir des joies éternelles,  
O Marie !

miracle cy dessus, l'ay veu et ouy et si l'ay mis par escrit, à l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, et afin que je puisse mériter d'avoir place de repos éternel avec le simple et pauvre innocent, j'ay composé un cantique en latin pour les trespassez, auquel il y a six fois O Maria ! lequel est encore aujourd'hui solennellement chanté en très grande dévotion en nostre royal monastère, et par tous les prieurez qui en dépendent, comme en plusieurs autres lieux, et est tel :

Clavis David quae coelum aperis  
nunc beata succurre miseris  
qui tormentis torquentur aperiis  
educ eos de domo carceris,  
O Maria !

Lex justorum, norma credentium,  
vera salus in te sperantium,  
pro defunctis sit tibi studium  
assidue orare Filium,  
O Maria !

Benedicta per tua merita  
te rogamus, mortuos suscita,  
et dimittens eorum debita  
ad requiem sis semita,  
O Maria ! (2)

et est chanté dans toutes les bonnes villes de la France pour le soulagement des âmes destuées en purgatoire.

Clé de David, qui ouvrez le ciel,  
bienheureuse, secourez les malheureux,  
qu'affigent d'amers tourments;  
tirez-les de leur prison,  
O Marie !

Loi des justes, règle des croyants,  
vrai salut de ceux qui espèrent en vous,  
pour les défunts employez-vous  
sans cesse à prier votre Fils,  
O Marie !

Vierge bénie, par vos mérites  
daignez faire lever les morts  
et, remettant leurs dettes,  
soyez la voie qui les mène au repos,  
O Marie !

## EN PARCOURANT LES REVUES BRETONNES...

### I. — SOUS LE SIGNE DE « L'ACTUALITÉ CELTIQUE »

LES CAHIERS D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE restent dans la ligne de la remarquable étude sur la « Réalité de l'Art Celtique », qui, en 1956, inaugura leur nouvelle formule,

L'art celtique se définit face à la civilisation latine, comme une opposition de « l'idée » envisagée sous l'aspect essentiel d'une soumission intérieure au réel profond, vis-à-vis de « la forme » entendue au sens d'une figuration extérieure, plus ou moins asservie à un académisme.

A l'origine de la réaction actuelle en faveur de l'art dit « barbare », trop longtemps victime de l'ostracisme latin, on retrouve l'exposition sur « la Péninité de l'Art Celtique » de 1955 au Musée pédagogique. Mais déjà le regrette Albert Gleizes avait discerné dans cet art si méconnu l'expression d'un comportement spirituel d'une singulière noblesse ; au fait : manifestation de l'esprit de la société celtique, société proprement théologique, art religieux marqué par une création extrême dans l'évocation de la divinité.

Jean Morel, dans son article sur « L'héritage spirituel des Celtes » ramène à sa juste valeur de simple similitude la parenté étroite que d'aucuns ont cru découvrir entre cet art abstrait et l'art moderne non figuratif. Nous sommes en présence de deux conceptions de la vie — et de la mort — complètement différentes. Quoi de commun entre l'insurrection de « l'irréalisme » contre le classicisme et le comportement du Celte, pour qui l'abstraction se justifie par le respect de Dieu? Notre art moderne reste tout subjectif et c'est pour cela que, du contact avec le divin, il ne retire que l'angoisse ; nous sommes loin de cette vision objective du mystère de l'Au-delà qui est l'âme de l'art celtique, l'âme de toute cette civilisation que César anéantit dans son plein essor ; elle aura une tardive et partielle revanche au Moyen-Age, où l'inspiration populaire reprendra le dessus.

Dans le Cahier N° 3 « Lucidité de l'Homme » nous avons apprécié l'analyse de la notion de la personne humaine, telle que le christianisme en a déterminé les éléments. « Notre civilisation de l'individu est une hérésie du christianisme, née d'un monde qui a voulu en évacuer l'esprit, n'en conservant que la forme. » Retenons également cet aphorisme : « la vie est situation dans la totalité. » « Il faut réapprendre au contact des autres civilisations le sens du concret, l'intuition de l'existence et des choses. » Dans la même ligne, il faut méditer les belles pages d'Albert Gleizes sur les « Habitudes intellectuelles ».

Paul Mesplé, à l'occasion de l'Exposition de Toulouse « De l'Art Gaulois à l'Art Français », se devait de souligner ce que l'art roman doit à l'inspiration décorative des Celtes, si nuancée dans son symbolisme.

Le Cahier N° 6 remet en question la définition de l'histoire créatrice, d'après Jérôme Lannes, écho de Lucien Febvre dont nous n'avons pas, présentement, à apprécier la philosophie. L'histoire humaine « est bien autre chose qu'une froide accumulation de textes, elle considère les faits en tant qu'actes humains, révélant une psychologie, une civilisation, un monde... » Dans le présent comme dans le passé, l'homme est un incarné... on ne peut faire de lui un être seulement intellectuel, au-dessus des réalités matérielles et sociales. L'histoire plus qu'une science est peut-être une mystique de la cité. »

Pour illustrer leur thèse, les Cahiers d'Histoire et de Folklore renvoient à deux recensions particulièrement opportunes, celle de Claude Galocher sur l'« Art Gaulois », le bel album illustré de la Collection de la Nuit des Temps de la revue « Zodiaque » : « le premier grand ouvrage enfin consacré à notre art ancestral » sous le patronage de Monsieur Albert Varagnac, conservateur du Musée des Antiquités Nationales ; et le « Miracle Irlandais » de Daniel Rops, qui, entre tant d'études de valeur, consacre de belles pages aux réalisations des « capacités chrétiennes » de l'art celtique, telles qu'elles purent s'épanouir en Irlande, dans « cette terre où Rome n'avait pas frayé le chemin ».



C'est dans la même perspective pascal que Monsieur du Cleuziou explique l'épisode, si poétique, de Guénolé et ses compagnons traversant, tels les Hébreux la Mer Rouge, le bras de mer qui sépare Tibidy, l'île de l'Attente, de la terre paradisiaque de Landévennec, à l'abri des tempêtes et de la Mort elle-même. Les points de contact entre la Navigation de saint Malo et la Vie de Saint Guénolé ne manquent pas, en particulier l'allusion à la fontaine aux gemmes brillantes : faut-il leur rechercher une commune inspiration orientale ? L'auteur se demande si l'itinéraire de Malo ne serait pas un essai de christianisation d'un donné folklorique ancien. Peut-être aurait-il pu le mettre en rapport avec la Légende du Graal, dont les premiers éléments vont prendre pied en Bretagne avant le XI<sup>e</sup> siècle. C'est un thème identique, la recherche de la Cité inaccessible qui ne peut être qu'entrevue ici-bas. En attendant l'ultime passage que Perceval le Gallois, ou Galaad, purifié par l'épreuve et fortifié du pain de la droite doctrine, mène son métier d'homme, de libérateur des consciences. Le « Mystère du Graal » est avant tout un mystère eucharistique, et dans l'énigmatique procession chez le Roi Pêcheur on a pensé retrouver une dramatisation de l'avant-messe grecque.

Sous le titre « *Echos hagiographiques d'un Congrès* » Monsieur Couffon a réuni quelques observations suggérées par les travaux du Congrès de Cornouaille de la « Société Française d'Archéologie », en 1957. A propos de Locronan, le Président de la « Société d'Emulation » établit que le populaire saint Ronan ne remonte pas au delà du X<sup>e</sup> siècle, du seul fait que son corne figure en entier dans l'inventaire de 1273 des reliques de la Cathédrale de Quimper ; c'est donc qu'il n'avait pas été transporté hors de Bretagne, comme ce fut le cas de toutes les reliques de Cornouaille fuyant les pillards normands. La pittoresque « Vita Ronani » doit avoir pour auteur le rédacteur de la « Vita Corenthini », au XIII<sup>e</sup> siècle (vers 1236) ; cette dernière est également fort sujette à caution.

Saint Tudy a bien exercé la patience des érudits bretons, mise en déroute par la mention dans cette même « Vita Corenthini » de la bénédiction par le saint évêque de Quimper, dûment délégué par l'archevêque de Tours, des abbés Guénolé et Tudy. Le Chanoine Kerbiriou avait entrevu la solution. Cette interpolation s'explique par les circonstances de la rédaction. Nous sommes au XIII<sup>e</sup> siècle, au lendemain du schisme breton qui dresse la métropole bretonne de Dol contre Tours, et alors que les abbés laïcs de Locudy, aussi bien que les moines de Landévennec, prétendaient se libérer totalement de la tutelle de l'évêque de Quimper. Nous savons, d'autre part, que le bon Albert le Grand dans son édifiante Vie des Saints de Bretagne se laissera influencer par les mêmes soucis canoniques. Il ne faut donc pas trop s'inquiéter de cette prétention de rattacher au temps de S. Guénolé un saint Tudy qui lui est postérieur de plusieurs siècles.

Monsieur Louis Massignon nous invite à tourner nos regards vers l'Orient, d'où, une fois de plus, nous vient la lumière. S'inspirant des documents analysés dans la « Revue des Etudes Islamiques », il expose son point de vue sur les origines de la « crypte dolmen des VII Saints Dormants d'Ephèse au Stiffel en Vieux-Marché ». Monsieur Couffon, lors du Congrès de 1937 de l'Association Bretonne, avait déjà signalé cet épisode des influences orientales en Bretagne. Le distingué orientaliste, à la suite d'une enquête approfondie, reprend à son compte l'opinion du folkloriste Luzel et de Renan sur l'antiquité de ce site hagiographique (au moins le VI<sup>e</sup> siècle). Il fait fond sur la Gwerz publiée chez Lédan en 1860 : il n'est pas difficile d'y discerner des remaniements d'un texte moyen-breton d'une inspiration très ancienne ; il serait à mettre en parallèle avec le cantique de sainte Thècle, cette autre dévotion orientale de la paroisse limitrophe de Ploubezre.

A Vieux-Marché, la chapelle actuelle remonterait à 1703, mais elle a été « surimposée » à un dolmen qui abrite toujours les statues des Sept saints, auprès, comme à Ephèse, d'une fontaine aux sept sources, d'une disposition originale, visiblement copiée sur celle d'Orient ; enfin, toujours comme à Ephèse, il faut noter le voisinage du culte de sainte Madeleine. Comment ne pas remarquer au surplus tout auprès, au Coz-Yaudet, à Lanrivain et, autrefois, à Plouaret comme à Bulat, la dévotion si spéciale des Vierges couchées, autre évocation d'Asie mineure ? Enfin il n'est pas sans intérêt de relever que nous sommes près du Coz-Yaudet, escale de la route maritime qui unissait les Celtes à l'Orient. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a eu très tôt une « acclaturation » celtique de la légende syriaque des VII Dormants à travers la traduction latine due

à Grégoire de Tours (mort en 597). Il n'y a pas si longtemps que l'on a pu produire une attestation sur l'existence au X<sup>e</sup> siècle en Armorique d'un « site béni des Sept Saints », qui n'a rien de commun avec les sanctuaires, plus tardifs, des Sept Evêques de Bretagne. Nous ne croyons pas trahir la pensée de Monsieur Massignon en suggérant qu'il conviendrait de reviser la carte des Sept Saints Bretons, qui, en certains lieux, ont pu supplanter les Sept Dormants d'Orient ; il leur arrivera, d'ailleurs, à leur tour d'être éliminés, au XVII<sup>e</sup> siècle, par des saints martyrs de Rome, considérés comme plus orthodoxes par un clergé ignorant des traditions bretonnes. Nous pensons au cas des Sept-Saints de Brest dont la chapelle est tout-à-fait en dehors du parcours du Tro-Breiz ; elle dépendait d'ailleurs d'un prieuré fondé par l'abbaye Saint-Mathieu, que ses origines légendaires mettent en relations avec l'Egypte. Faut-il toujours faire fi des traditions locales quand elles ne se présentent pas avec des chartes authentiques à l'appui ? L'histoire se doit de dégager sous l'affabulation accumulée par une ferveur naïve, le fait original, irréductible, qui est à la base de toute une évolution.

ANNALES DE BRETAGNE (1<sup>re</sup> livraison de 1956). Nous retiendrons les « *Divisions territoriales de Basse-Bretagne comparées à celles des contrées celtiques d'Outre-mer.* » Echo de la thèse de Monsieur Pierre Flatrès.

Il faut remarquer d'abord que, sauf pour les sièges épiscopaux de St-Pol, Tréguier, St-Brieuc et Dol, nous n'avons en Bretagne rien de comparable aux nombreuses abbayes-évêchés des Iles britanniques, avec leurs zones d'influence dispersées et leurs frontières imprécises. De plus, il semble que l'institution, plus tardive, de nos paroisses territoriales n'est pas importée du Pays de Galle ou de la Cornouaille anglaise : elles seraient plutôt une imitation de la paroisse rurale franque avec de notables originalités dues à leur peuplement par des immigrants celtes. Mais, d'un autre côté, tandis que nos « plou » ou paroisses primitives, à l'instar des paroisses franques, ont un domaine délimité et bien centré, les églises qui remontent à l'origine monastique plus ancienne des « Lan » occupent assez souvent une situation excentrique avec des enclaves, tout comme en Galle ou au Cornwall. Ceci renouvelle complètement la théorie de Largillière sur les « plou » et les « lan ».

Notons également la double acception du mot « treo » qui, dans ces deux contrées, désigne un domaine civil de fondation tribale, sans lien avec l'organisation du culte. En Armorique « treo » est de même une subdivision de la commune, à traduire ordinairement par quartier, même si elle est accompagnée, dans bien des cas, par une chapelle de dévotion qui servira à la désigner. Mais il ne faut pas confondre cette division rurale avec la trêve ecclésiastique de l'Ancien Régime, véritable sous-paroisse, qui à la Révolution, se haussera au rang de paroisse autonome avec son bourg.

Il nous paraît que ces mises au point de Monsieur Flatrès aideront à résoudre maintes difficultés de l'hagiographie bretonne, tribulaire, pour une bonne part, de la toponymie.

D'une façon générale, et ce sera notre conclusion, il appert qu'il est nécessaire de se méfier de l'esprit de système. On sait comment La Borderie, en son temps, renouela l'étude de nos vieux saints bretons, mais ses affirmations passèrent à l'état de dogmes. Largillière et Loth démontrèrent le manque de fondement dans la réalité de certains de ses axiomes et il n'y a pas longtemps, Monsieur Trépos, dans un travail qui fit l'objet d'une élogieuse recension des *Analecta Bollandiana*, démontra que certains lieux-dits, dont la signification agraire paraît évidente, avaient été usurpés par la piété populaire au profit du culte de tel ou tel de nos saints du terroir. Chaque cas d'espèce, dans les plans les plus divers, exige une rigoureuse analyse avant de prétendre figurer comme élément d'une synthèse où l'intuition puisse trouver libre carrière.



## LA VIE AU MONASTÈRE

**D**ANS la vie monastique, plus encore que dans le monde, les grands événements se déroulent très simplement, sans qu'on songe toujours à les peser. Mais cette grandeur se vit dans la Foi.

Nous eûmes souvent l'occasion, au cours des semaines écoulées, de vérifier cette consigne que nous donnait notre Rme Père Abbé au soir de son installation définitive à Landévennec : c'est comme insensiblement que s'est fait le transfert, que la communauté prenait sa nouvelle figure et ses nouvelles habitudes. Beaucoup de travail, bien sûr — et tout est loin d'être achevé — mais par dessus tout la joie du regroupement familial, de la transformation de ce qui n'était qu'un chantier en lieu « régulier », où s'organisait petit à petit la vie de silence et de prière. Nous devons dire notre grande reconnaissance à la Providence, qui a tenu à marquer de son sceau cette étape décisive, nous permettant de laisser Kerbénéat à une famille religieuse très spécialement amie des fils de S. Benoît : grâce aux religieuses du « Bon Sauveur » de Caen, dont les Bretons connaissent bien les maisons de Bégard et de Plougasnou, la prière ne cessera pas en ce lieu consacré depuis 80 ans par la vie monastique, le voisinage de Kerbénéat ne manquera pas de la présence sacerdotale qui lui tenait tant à cœur. Il nous faut aussi dire un très grand merci à tous ceux qui nous ont particulièrement manifesté leur dévouement à l'occasion du déménagement et de l'installation, ou pour la préparation de la journée du 7 Septembre : qui dira la quantité de matériel transportée bénévolement, l'aide apportée pour les chargements et déchargements, pour les travaux agricoles qu'on ne pouvait négliger pour autant ? Ne nommons que les plus jeunes : Scouts de Rennes, routiers alsaciens, juvénistes monfortains de Ponchâteau, ainsi que les scouts brestoises et le groupe de grands séminaristes venus assurer le service d'ordre et les divers services pour l'inauguration.

Tous, connus ou inconnus, ont droit à notre prière reconnaissante.

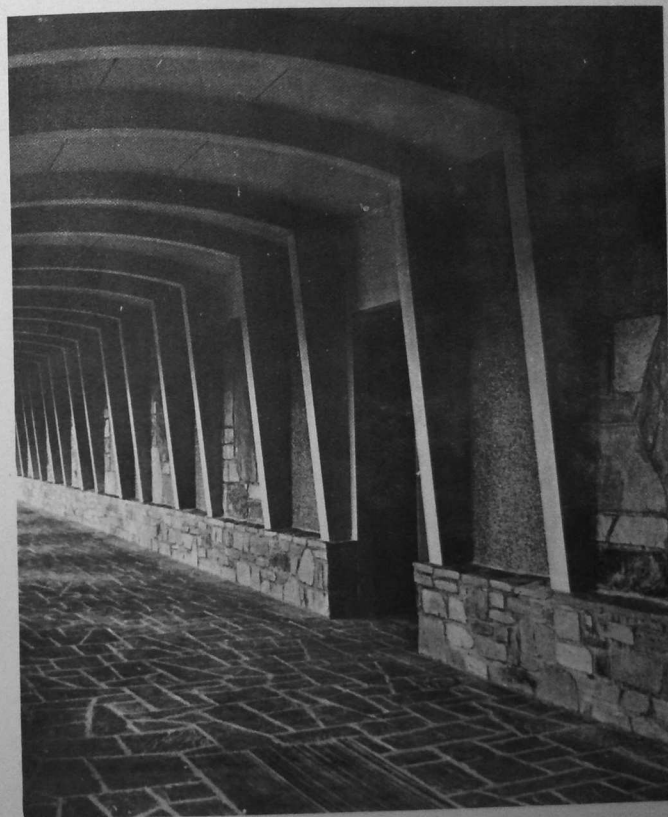
Et c'est tout le diocèse qu'il faudrait citer, puisque, sur l'initiative de Monseigneur, et grâce au dévouement du clergé et des dames d'Action Catholique, chaque paroisse voulut avoir sa « Journée de Landévennec », par la diffusion d'un journal tiré à cette occasion et relatif à la renaissance du Monastère. Comment s'étonner alors, que sa bénédiction ait été une vraie fête de famille ?

**N**OTRE dernière chronique s'arrêtait à l'installation dans les nouveaux bâtiments, le 13 Mai, de la première partie de la communauté : l'histoire des mois de Juillet et d'Août comporte essentiellement l'achèvement du transfert. Néanmoins, celui-ci devait être mis sous le patronage spécial de N.-D. Rassemblée une dernière fois à Kerbénéat, toute la communauté, après avoir souhaité la fête du P. Abbé, prenait, un peu avant l'aube du 23 Juin, la route du Folgoët, selon une tradition, qui se prolongera, sans doute, à Rumengol dans les années à venir. Pour ce dernier pèlerinage, et en raison de la proximité de la fête du P. Abbé, une solennité particulière s'imposait : après les messes privées, nous chantions, en toute intimité, une messe pontificale, suivie de l'habituel chant du « Suscipe » de notre profession.

Le 2 Juillet, le T.R.P. Dom Alexis Presse, Abbé de Boquen, fêta ses noces d'or sacerdotales, auxquelles notre P. Abbé représentait la communauté.

Si l'hôtellerie de Landévennec est encore pratiquement fermée pendant tout l'été, celle de Kerbénéat reçoit ses derniers retraitants : l'un de ceux-ci, le R.P. Join-Lambert, de l'Oratoire, fait profiter la communauté des souvenirs et des vues qu'il a rapportés de Terre Sainte.

Le 16 juillet, Dom Grégoire fête, dans l'intimité, le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ordination sacerdotale qu'il reçut à Saint-Brieuc. Déjà quelques professeurs, rendus libres par la fin de l'année scolaire, avaient pu rejoindre Landévennec, où toute main d'œuvre était chaleureusement acceptée, les travaux d'aménagement se doublant de ceux de la ferme. Mais le premier déplacement de masse eut lieu le 22 : tout le noviciat venait prendre possession de son domaine, et fut aussitôt affecté aux travaux de finition du cloître : pendant que certains préparaient le travail des maçons chargés de faire les enduits définitifs, d'autres apportaient et taillaient les ardoises du dallage, sans oublier les innombrables nettoyages.



Le cloître de l'abbaye

**D**ERNIÈRE solennité à Kerbénéat pour la radiodiffusion de la messe du 3 Août. Ce devait être la dernière grand-messe monastique dans notre église car, dans la semaine, s'effectuait la plus grosse partie du déménagement, chaque convoi était accompagné par deux ou trois religieux, qui aidaient au déchargement avant de rejoindre leur nouvelle cellule, puis, tout simplement, leur place au chœur et au réfectoire. C'est ainsi que, jour après jour, la communauté de Landévennec prit sa physionomie, bien semblable à celle de Kerbénéat, mais comme éclairée d'une lumière nouvelle. Le point névralgique de ce transfert fut le 9 Août : notre Père Abbé venant nous rejoindre, pour s'installer définitivement, Landévennec devenait vraiment la maison principale. La chapelle, où venaient d'être installées, un peu primitivement, les stalles, était inaugurée le soir même, et notre P. Abbé y chantait pour la première fois la messe le jour de la S. Laurent. Moralement, l'installation pouvait être considérée comme achevée le 15 Août, avec la consécration à N. D. et la reprise de l'observance régulière : messe conventuelle quotidienne chantée, office de nuit. Seul, un petit noyau reste pour quelques semaines à Kerbénéat, en attendant le fermier et le jardinier qu'y installent nos remplaçants. Par la suite, il faudra y refaire quelques séjours, car la bibliothèque et la menuiserie sont encore là-bas, ainsi que certains ateliers.

Il fallut ce déménagement pour se rendre compte que, malgré les apparences, le monastère est déjà bien petit : si chacun a sa cellule, et si le réfectoire provisoire (dans le futur scriptorium) est suffisant — à condition que les hôtes ne soient pas trop nombreux — le chœur est très exigu, et il sera difficile d'assurer le déroulement normal des offices pontificaux ; la place des fidèles est également assez réduite. Enfin, ce sont de nombreux ateliers ou débarras qui manquent ; mais tout finit par trouver une place et, petit à petit, l'ordre et la propreté tentent de s'installer.

A côté des travaux de la ferme, il fallut penser de façon plus instante à la préparation de la bénédiction solennelle : une des tâches les plus urgentes fut d'aménager le chemin d'accès : le tracteur dut faire de nombreux voyages à la grève pour l'approvisionnement en pierres, tandis que religieux et ouvriers des Ponts et Chaussées préparaient le terrain devant le rouleau compresseur. C'est aussi à ce moment que furent faits les fondations et le soubassement de nos futurs ateliers, dont les visiteurs du 7 Septembre purent deviner le plan.

**L**E 19 Août, les diverses « routes » du mouvement international « Pax Christi » sillonnaient la Bretagne, sous le patronage de nos vieux saints, et se dirigeaient vers le Folgoët, où devait avoir lieu le rassemblement final. La route « S. Guénolé » se devait de passer à Landévennec : après l'accueil par la population, qui participa en grand nombre au pèlerinage vers le « petit » Folgoët de Landévennec, les routiers étaient accueillis au monastère, visitant le musée et priant dans les ruines, après une évocation de la vie monastique et de l'histoire de Landévennec.

Dans le prolongement de la journée du 7 Septembre, se déroulait au Monastère le Chapitre provincial, réunissant pour une semaine les Abbés et délégués de chacune de nos maisons. Les Capitulants, assistés de quelques membres de la communauté, avaient auparavant pris part au pardon du 8 Septembre au Folgoët, mis sous le signe de la liturgie monastique et de la renaissance de Landévennec.

Le 2 Octobre, nos frères de l'Abbaye de Tournay avaient la joie de procéder à la consécration de leur église abbatiale, à laquelle notre P. Abbé put aller représenter Landévennec, de même qu'il assista le 13 Novembre à la bénédiction du nouvel Abbé de N.-D. de Melleray, Dom Colomban, ancien Prieur de Briquibec, et participera à Paris, au Congrès des Supérieurs majeurs, marqué par une réunion de tous les Abbés français, bénédictins et cisterciens, réunion qui permit de constater la communauté de vues de toutes nos familles monastiques.

Le 16 Octobre, installation à Brest, au quartier du Landais, d'une communauté de Servantes des Pauvres, oblates bénédictines, se dévouant principalement au service à domicile des malades pauvres. Leur premier dimanche fut consacré à un pèlerinage à Landévennec.

Le regroupement définitif de la communauté s'étant achevé le 15 Octobre, notre premier souci était de prendre un bon départ : ce fut le sens de la retraite annuelle, que nous prêcha le R.P. Dom Emmanuel de Miscault, Abbé de Timadeuc, qui nous encouragea à mener une vie en consonance avec notre vocable : « Bénédictins », bérés de Dieu, en union avec le Béni du Père.

Le jour de la fête du Christ-Roi, notre P. Abbé procéda à la bénédiction et à l'érection du Chemin de Croix : les stations sont marquées par de modestes croix, utilisées par nos anciens dans leur exil de Caer Maria, au Pays de Galles.

Nos deux militaires furent libérés juste à temps pour cette retraite, à laquelle put également assister notre nouveau postulant. La vie pouvait reprendre aussitôt après, sous sa forme normale, avec la nouvelle répartition des emplois et la reprise des cours, nos étudiants en théologie s'étant jusque-là contentés de travail personnel. Le travail d'installation fut repris à un rythme plus calme, mais sans chômer : nettoyeurs, peintures, efforts pour se mettre à l'abri des courants d'air, sans oublier le ramassage des pommes et la fabrication du cidre. L'effort le plus spectaculaire se portait sur les ateliers. Pendant que des menuisiers posaient la charpente et qu'une équipe de Pères mettait au point les plans des ateliers et du transformateur, une autre équipe s'attaquait à la fabrication de parpaings, et put fournir une bonne partie de ceux qui nous sont nécessaires. Actuellement les murs sont en train de monter, le matériau pour la toiture est sur place.

**D**ANS la ligne des conférences qui doivent avoir lieu régulièrement, M. le Chanoine Blons, directeur des œuvres, et M. l'Abbé Boussard, sont venus nous présenter les résultats de la grande enquête sociologique menée depuis un an dans le diocèse, sous la direction de M. le Chanoine Boulard : une forêt de cartes, de courbes, de statistiques, que les conférenciers savent faire vivre, pour nous présenter l'état religieux du diocèse, et nous inviter à soutenir de notre prière l'action pastorale du clergé. D'autres causeries nous furent faites sur la Bonne Presse, les Missions de Malaisie, et celles des Pères Blancs en Haute-Volta ; autant d'occasions de maintenir notre cœur à l'unisson de celui de l'Eglise.

En la fête de l'Immaculée Conception, bénédiction solennelle de la Vierge du Cloître, due au ciseau de Claude Gruer. Mère du silence et de la paix monastiques, Elle préside à la « Station » qui précède l'office, recueillant ses enfants et les rassemblant dans l'unité pour un digne « Opus Dei ».

La visite des Ruines et du Musée durant l'hiver a lieu seulement :

les jeudis et samedis de 15 à 17 heures.

les dimanches de 15 à 18 heures.

On nous prie d'insérer :

### la meilleure part

### le 4<sup>e</sup> vœu

Ces deux films parlants, en couleurs, 16 mm., réalisés avec talent par Edouard MOLINARO, montrent les activités des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, incitent les spectateurs à se pencher avec amour sur le monde des souffrants et illustrent à merveille la sublime parole de Saint Jean : « Dieu est charité ».

Quiconque désire projeter ces films, qui conviennent particulièrement aux jeunes gens, peut les obtenir gratuitement en écrivant au LIEN HOSPITALIER, 223, rue Lecourbe, PARIS (15<sup>e</sup>), ou par téléphone (LEC 55-36). Durée de projection : respectivement 27 et 40 minutes. Ils sont fournis avec un texte de présentation et accompagnés, sur demande, de brochures, dépliants, etc... Prière d'indiquer le nombre approximatif de spectateurs.

## BIBLIOGRAPHIE

*Monseigneur Soubigou* : SAINT PAUL, GUIDE DE PENSÉE ET DE VIE.  
(Lethielleux, 1957).

Nous devons remercier Monseigneur Soubigou de livrer au public français le texte des Conférences qu'il a données au Brésil.

12 conférences font ressortir les grandes lignes de la théologie et de la spiritualité pauliniennes. Il ne s'agit pas d'un cours d'exégèse, ni de théologie, ni même de spiritualité. Le cœur d'un prêtre qui a beaucoup travaillé saint Paul, qui plus encore l'a longuement médité, livre à d'autres prêtres la clef de ses méditations.

Car ce petit livre est une clef. Une clef n'est utile que si l'on s'en sert pour ouvrir. A parcourir ces quelque 170 pages qui sont un tissu de renvois aux Épîtres, le lecteur peut avoir l'impression d'un schéma assez aride.

Mais qu'il se donne la peine de reprendre les Conférences une à une, comme guides de méditations en effet, qu'il ait la patience, le sérieux de retrouver dans le texte des Épîtres chacune des péripécies auxquelles renvoie l'auteur : il sera bien payé de son effort. Non seulement il retrouvera l'essentiel de ce qu'a dit saint Paul, l'architecture de sa synthèse, — « le mystère du Christ » — « l'entrée dans l'Eglise », — « la vie chrétienne », — « l'eschatologie », — mais il aura nourri sa pensée et sa vie intérieure d'une doctrine si forte qu'il ne pourra plus s'en passer. Il préférera sans doute aux longs commentaires ces citations intelligemment groupées qui le mettent en contact direct avec « le témoignage » de saint Paul, tout en concentrant les lumières éparses de son enseignement autour des thèmes les plus familiers.

*L'Abbé Francis Hermans* : « RUYSBROECK L'ADMIRABLE ».  
(Collection « Textes pour l'Histoire Sacrée », dirigée par Daniel Rops — Arthème Fayard, 1958).

« Le procès stupide de l'orthodoxie de Ruysbroeck traîne encore obscurément dans bien des intelligences catholiques », constate l'Abbé Hermans, non sans quelque mélancolie. Cette réflexion suffit-elle à expliquer pourquoi Ruysbroeck l'Admirable est, en France, si peu connu du public cultivé, tant ecclésiastique que laïque ? Un visiteur Apostolique, il y a quelques années, se plaignait de n'avoir trouvé dans la bibliothèque de l'un des plus importants Séminaires de France que la traduction d'Ernest Hello, de 1869... non découpée ! On a tout lieu de craindre que la traduction des Pères Bénédictins de Wisques, parue chez Vromant, à Bruxelles, n'ait pas connu un sort plus heureux.

Et cependant, Daniel Rops, dans la préface du présent volume, ne craint pas d'affirmer de Ruysbroeck que « son action fut décisive... Thomas à Kempis ne se comprendrait pas si l'ermite de la forêt de Soignes n'avait existé et enseigné. Et le plus extraordinaire témoignage que l'âme de ce siècle ait donné, l'inépuisable « Imitation de Jésus-Christ », ne serait pas tel que nous le possédons, si, dans son humble ermitage de la Vallée Verte, l'ancien paysan de Ruysbroeck n'avait vécu en Dieu ».

Pour rendre à un tel Maître de vie spirituelle l'audience qu'il mérite, l'Abbé Francis Hermans ne pouvait pas mieux s'y prendre. Dans la collection « Textes pour l'Histoire sacrée », il « a mis à brosse le portrait de son compatriote et à faire un choix parmi ses textes, autant de compétence que de ferveur communicative. » Le sérieux de l'étude historique et critique, la judicieuse présentation de chaque texte, la sympathie qui anime les commentaires font de ce volume une véritable « apologie » et, au dire de bons juges, l'un des meilleurs parmi les excellents travaux de cette collection.

*Roland Cluny* : SUR LES PAS DE NOTRE-DAME.  
(Editions Témoignage chrétien).

En cette année du centenaire de Lourdes, Roland Cluny, que l'on a pu appeler « le globe-trotter du Christ », nous entraîne « sur les pas de Notre-Dame ». Liesse, les Trois-Epis, le Puy, la Salette, la Garde, les Saintes-Maries, Lourdes, le Folgoët, Pontmain, Chartres, tel est l'itinéraire sacré qu'il nous propose. Il nous le fait parcourir en artiste et en croyant.

L'originalité de cet ouvrage est qu'il ne se présente pas seulement comme un guide documenté, mais aussi comme une étude humaine et émouvante par la trame psychologique qui le parcourt de bout en bout. En effet, les différentes étapes « sur les pas de Notre-Dame » sont autant de relais où, la grâce aidant, la lumière se fait progressivement dans le cœur de Benoît et de Thérèse, le jeune couple athée qui accompagne Roland Cluny dans sa randonnée.

Mais cette affabulation ne constitue que l'un des aspects de ce livre. Pour ceux que peut émuouvoir le mystère marial, « sur les pas de Notre-Dame » reste avant tout une œuvre fervente composée à la gloire de la Mère du Christ.

*André Tanguy*, Avocat à la Cour d'Appel de Paris : LE DESTIN FRANÇAIS DE L'ARMORIQUE.  
(1 500 francs. Chez l'auteur : 106, Boulevard de Courcelles, Paris 17<sup>e</sup>).

Cet ouvrage de plus de 400 pages, au titre assez énigmatique, ne peut manquer d'attirer l'attention et ne laissera pas son lecteur indifférent. Dans un style vigoureux, qui ne craint pas la polémique, avec quelques chapitres schématisés d'allure plus didactique, l'auteur produit toute une philosophie de l'histoire de la Bretagne, en l'annexant au destin français, dans la ligne logique de leur commune pénétration par le droit public romain. Il nous semble que l'on pourrait discerner, dans le cas présent, quelque chose d'analogue à l'expansion du droit privé français, sous la forme du Code Napoléon, à travers toute l'Europe et au-delà, jusque parmi les nations les moins favorables à l'« impérialisme français ».

La thèse nous paraît solidement établie : les faits sont indiscutables et leur synthèse est impressionnante. Nous ne chicanerons l'auteur que sur des points de détails. Par exemple au sujet de l'« Exode des Bretons », tel que le raconte saint Gildas (mais quel Gildas ?), il faut sans doute se méfier de certaines sources naïgraphiques — et l'auteur a peut-être manqué de discrétion sur cette matière, en d'autres cas, mais tenu compte des exagérations poétiques du chroniqueur légendaire, pourquoi ne pas admettre avec lui que l'invasion saxonne, qui devait provoquer l'exode, fut tout autre chose que « semi-pacifique » ? Il suffit d'évoquer la façon dont les bretons restés dans l'île réagirent contre les tentatives de réconciliation avec leurs occupants devenus chrétiens. De même nous croyons savoir que le fameux édit de Louis le Débonnaire, en 818, ne suffit pas à implanter la règle de Landvéenne affectée de l'ignorer complètement dans sa biographie de saint Guénoël, « le Patriarche des Moines bretons ».

Enfin, personnellement nous aurions aimé que l'auteur insistât sur la néfaste commende dont le rôle nous paraît capital dans la vassalisation du haut clergé breton, évêques et abbés, au profit de la France, sauf de très honorables exceptions, parfois inattendues. Nous noterons d'ailleurs qu'il ne faut pas trop en vouloir à la Rome pontificale, héritière des Césars, d'avoir mis sur l'emprise du « Roi très chrétien » en Armorique ; la tragique aventure de la Narbonnaise, qui au début du XIII<sup>e</sup> siècle, mal défendue contre l'hérésie par un gouvernement local sans stabilité, finit par sombrer dans le désastre de la guerre des Albigeois, justifie quelque peu l'attitude du clergé breton, sujet de ce chapitre central de la « Troisième Lyonnaise contre les Ducs de Bretagne ».

On appréciera de même les fortes pages sur l'implantation du droit romain en Armorique, en face de la carence des institutions celtiques ; la querelle typique des archevêques de Dol et de Tours, ce « schisme breton » qui fixa le sort de l'« Eglise Bretonne » ; le long débat de l'hommage des ducs de Bretagne au roi, et surtout les étapes de la suppression des libertés bretonnes, en dépit de la foi jurée ; l'affaire de La Chalotais, où le Parlement finit par triompher de l'autorité centrale ; il ne s'apercevait pas que, vingt ans à l'avance, frappant mortellement le prestige de la dynastie régnante, il préparait l'avènement de la Révolution française où sombrèrent, sans l'octroi, avec bien d'antiques institutions, les libertés bretonnes : faut-il dire, que, en l'occurrence, c'est la Bretagne qui a dicté à la France son destin ?

**CONSIGNES AUX MILITANTS.** — Collection « les Enseignements Pontificaux » par les Moines de Solesmes, chez Desclées.

Dans ce recueil de près de 300 pages de textes de Pie XII pour 50 de tables diverses, il serait vain de rechercher surtout un ensemble de recettes toutes faites pour l'action directe : ce serait l'occasion de recevoir une pertinente leçon de sagesse chrétienne. La disposition des textes, telle que la souligne la table logique solidement charpentée, ramène d'abord l'esprit du militant aux origines du problème de l'apostolat : la déchéance humaine, œuvre de Satan. Puis, en opposition au monde pervers, se présente l'Eglise, sa mission, ses collaborateurs dans l'action.

Après cette solide base doctrinale, le militant peut analyser ses « consignes de vie », elles aussi d'inspiration théologique : vie intérieure, grâce, vertus ; la technique de la formation du militant vient ensuite à son heure, dans le respect de la hiérarchie des valeurs : Eglise, formation familiale et assimilation personnelle dans la docilité. Suivent de nombreuses références aux organisations modernes et des consignes d'Action proprement dite dans les divers secteurs de la vie humaine et une vue synthétique des formes d'activité : l'apostolat de la vie personnelle (prière, sacrifice, exemple), le devoir d'état dans l'apostolat, question cruciale : le souci de la doctrine dans l'apostolat de la vérité. Pour finir des « Normes d'action » : méthode, union, discipline, sous le patronage de Notre-Dame... En conclusion, des références aux fruits de l'apostolat qui rejoignent l'appel à l'action du début.

En résumé, un manuel de format commode.

Jean Gimpel : **LES BATISSEURS DE CATHÉDRALES.**

(Collections Microcosme, série du « Temps qui court », n° 11 — Editions du Seuil).

Les collections « Microcosme », aux Editions du Seuil, n'ont plus besoin d'être présentées, ni recommandées. Elles sont maintenant dans toutes les bibliothèques, parmi les ouvrages de bonne vulgarisation.

Le volume II de la série du « Temps qui court » est de Jean Gimpel, sur les « bâtisseurs de cathédrales ». Si l'on peut se permettre d'employer sans scrupule un qualificatif bien usé, nous dirions volontiers que c'est un livre « sympathique ».

D'abord, il est bien présenté. L'impression est agréable. Les photos, nombreuses et précises, soulignées d'une brève explication, suggèrent les rapprochements les plus heureux à travers l'histoire et les évolutions de l'art. Des « repères chronologiques » et une « orientation bibliographique » facilitent les recherches de ceux qui voudraient en savoir davantage.

Puis, Jean Gimpel écrit avec beaucoup de simplicité. Aucune recherche d'aucun effet. Visiblement, il connaît son sujet et il en parle avec amour. D'abord, on feuillette le petit volume sans grande attention, et puis, très vite, on se prend à suivre avec intérêt la leçon familière. Dans cette histoire encore mal explorée de la croisade des cathédrales, le guide inspire confiance par l'étendue de son information et la mesure de ses jugements.

Nous ne sommes pas tenus de prendre à notre compte toutes les conclusions de Jean Gimpel ; ce sont des affaires à débattre entre spécialistes. Mais nous pouvons promettre à ceux qui liront une vraie détente, reposante et instructive.

d'un maniement facile, qui mériterait de devenir le « Vade-mecum » de tout apôtre soucieux de s'employer utilement au salut de ses frères, dans la droite ligne des consignes de l'Eglise, maîtresse d'efficacité.

**CHANTS A NOTRE-DAME** — 6 Chants français sur les « Cantus Mariales » de Dom Pothier, *Abbaye de Saint-Wandrille*, 220 fr.

« J'aime cette œuvre gracieuse et forte » écrit S. E. le Cardinal Gerlier dans la préface de ce petit recueil. La langue de ces vingt chants est, en effet, alerte et virile, pleine de noblesse et de poésie, porteuse d'une doctrine théologique ferme. Pourquoi, cependant cette réminiscence des légendes apocryphes pour chanter l'Assomption de la Vierge :

« Le vol des anges dans l'azur

Emporte au ciel ton corps très pur ? »

Le rythme verbal, malgré la difficulté de l'adaptation de paroles françaises s'ajuste heureusement au rythme musical des cantilènes latines ; et il y a à cela grand mérite, d'autant que les valeurs de la notation grégorienne ont été respectées scrupuleusement. A cet égard est-il permis de suggérer à l'auteur de reviser la lourde cadence des couplets de la « Prière à l'Immaculée » :

Bien des exécutants souhaiteraient, d'autre part, être guidés dans leur lecture par l'adjonction de signes rythmiques.

Plus aisément dès lors « pour qui les chantera, ces paroles sincères deviendront non seulement de vraies prières, mais encore, çà et là, des cris très humains ».

## LES AMIS DE LANDÉVENNEC

### MEMBRES DONATEURS

Marquis Vasselot de Ragné.  
Mlle Simone de Kergunic, St-Derrien.  
Mlle Marie-Anne Lammer, Paris.

### MEMBRES FONDATEURS

Mme Vve Caroff-Le Guen, St-Renan.  
Mlle Marie Dresen, Cléden-Cap-Sizun.  
Vicomte de Lesquen, Versailles.  
Mme Marie Bodolec, Langolen.  
M. Mahé, Lannion.

### MEMBRES PROTECTEURS

Capitaine Jean-Claude Laboria, Neully-/Seine.  
Mme François Riou, née Quéau, St-Sauveur.  
Messieurs Gourmelon, Landerneau.

### MEMBRES BIENFAITEURS

M. Louis Laurent, Kerfeunteun.  
M. Robert Allemand, Telle (Belfort).  
Dr et Mme Belbéoc'h, Rennes.  
M. et Mme Boulet, Cambrai.  
M. Léon Dubreuil, la Charté-Ploumanac'h.  
Mme Durtelle de St-Sauveur, Rennes.  
M. et Mme J.-B. Herry, St-Sauveur.  
Dr Kervan, Maisons-Laffite.  
M. Laloy, Le Plessis-Robinson (Seine).  
M. l'abbé Jean Léal, Quimper.  
M. Jean Lebréton, Flouaret.  
M. G. de Montremy, Tananarive.  
Mlle Mailloux, Paramé.  
M. Philippon, Meudon.

### DEFUNTS.

Mme Guivare'h, St-Pol-de-Léon, sœur de notre Père Luc. M. Ernest Marbeuf (Beaufrère de notre Père Placide à Cachan (Seine)). — M. le chanoine Jean Le Poupon, Quimper. — M. le Chanoine J.-M. Prigent, Keraudren. — M. l'abbé Yves Le Roux, à Lanarvily. — M. l'abbé Lozerec, Ste-Anne d'Auray. — M. l'abbé Le Stang Brest. — R. P. Guillaume Le Guellec, à la Trappe de N.-D. de Briquebec. — Mme Vve Mingan-Olivier, Le Relecq-Kerhuon. — Mlle Cécile Birot, Le Quillio (C.-du-N.). — Colonel Gullou, Châteaulin. — Mlle Francine Billant. — M. Jean-Pierre Lorian, Ker-Le Gall, Plouzvédé. — M. Yves Rolland, Plouédern. — M. Jean-Pierre Lorian, Ker-saint-Plabennec. — M. Jean Pape, Ploujean. — M. Quinquis, Landévennec. — Mme de Boisanger, St-Urbain. — Mme Charles Mézou, Plouvienn. — Mlle Anne-Marie Caroff, Plougoulin. — M. Jean-Marie Plougastel, St-Thonan. — Mme Vve Kerouanton, Lanhouarneau. — Mme Mathieu Rivoallon, Plouzané. — M. Abby, St-Pierre-Brest. — M. Toequer, Douarnenez. — Mme Conan, St-Pierre. — M. le chanoine Duclou, Mme Pasco, Binic. — Mme Salisbury, St-Brieuc. — Mlle Morvan, Le Faou. — M. l'abbé Milin, Bourg-Blanc. — M. le chanoine Le Roux, Cléder.

### Amis de Landévennec à titre Posthume :

#### PROTECTEURS

Docteur Caureux, Paris — M. et Mme Vve Gourmelon, Landerneau. — M. l'abbé Jean-Louis Senec, Kerfeunteun.

#### BIENFAITEURS

Defunts famille Gall, Plouéour-Trez.

### Pour renouveler son abonnement

utiliser la formule de chèque incluse dans ce numéro

On peut porter au même compte postal dons et honoraires de messes, en ayant soin de préciser l'objet du versement, même au cas où une lettre suit.

Toute autre correspondance concernant la Revue doit être adressée à :

Rédaction de la Revue PAX  
Abbaye de Landévennec

Nous accepterions avec reconnaissance des numéros de PAX, JANVIER 1958 (N° 33).

Il nous reste encore des exemplaires du NUMÉRO SPÉCIAL relatant l'inauguration de l'Abbaye — 150 Frs.

Le Directeur-Gérant : H. GOUGAY



